



Quelques idées sur une campagne visant l'inscription sur les listes électorales en vue des élections communales de 2011

L'inscription sur une liste électorale est un acte administratif en vue d'une participation à un acte politique. Se borner à inviter / inciter aux inscriptions serait passer à côté des enjeux politiques. Il s'agit donc de mettre de l'avant « le politique » et seulement en dernier lieu « le technique » pour y arriver !

- Faire le bilan de la campagne d'inscription de 2009
- Dans la perspective de la participation politique, les instances consultatives nationale et communales doivent être revitalisées : les règlements grand-ducaux concernant le CNI et les CCI doivent être pris dans les meilleurs délais pour les impliquer d'avantage dans la campagne d'inscription.
- Elaborer un document politique à faire signer par les partis politiques ayant comme but :
 1. Impliquer les partis politiques, leurs sections locales
 2. Impliquer les syndicats
 3. Impliquer le Conseil National des Etrangers
 4. Impliquer les Commissions Communales d'Intégration
 5. Impliquer CCPL, APL, FAAL, FAEL, COMITES
- Campagne faisant le lien avec le contrat d'intégration et jointe à celle-ci
- Chercher des « coachs » (« Integrationslotsen ») incitant et accompagnant la participation politique des étrangers
- Tournée d'un bus dans les lycées pour toucher les jeunes étrangers ET luxembourgeois.
- Elaborer un matériel pédagogique attrayant pour les classes supérieures des lycées.
- Programme gouvernemental prévoit l'abolition de la restriction d'accès aux postes de bourgmestre - le mettre en vigueur avant le début de la campagne !

« Dans un souci d'élargir la participation démocratique, le Gouvernement ouvrira le droit de vote passif aux élections communales aux ressortissants non communautaires. Il abolira de même l'interdiction actuelle de voir accéder des non Luxembourgeois à des postes de bourgmestre ou échevin. Comme la participation à la démocratie communale se base sur une intégration certaine des non Luxembourgeois, dans la Communauté, les délais de résidence actuels resteront inchangés. »
- Soirée de bienvenue aux nouveaux résidents (luxbg et étrangers) de la commune et soirée de remise de cartes d'électeurs
- « je m'inscris, et toi .. ? » campagne VIPs
- concentrer la campagne sur les mois de avril à juin 2011 (1^{er} juillet dernier délai pour s'inscrire).

Vote actif :

Elire les conseillers communaux, c'est faire un choix entre différentes politiques proposés, touchant de très près la vie du citoyen. Il y a donc lieu d'expliquer : l'importance des décisions communales, les différentes politiques et leur retombées sur le citoyen.

Vote passif :

Être candidat, c'est vouloir s'impliquer dans les décisions concrètes au niveau communal. Il y a donc lieu d'expliquer, les différences des partis politiques, la « vie » d'un conseiller communal, échevin, bourgmestre.